

RÈGLEMENT DE SÉLECTION ÉQUIPE DE FRANCE DE CANOË KAYAK 2025

OCEAN RACING
Senior, moins de 23 ans et Junior

Table des matières

| | |
|---|----------|
| A. PREAMBULE..... | 3 |
| B. LES EPREUVES CONCERNEES..... | 3 |
| C. MODALITES DE SELECTION..... | 4 |
| 1. <i>Compétition de référence.....</i> | 4 |
| 2. <i>Règlement de la compétition de sélection.....</i> | 4 |
| 3. <i>Classements de sélection 2025.....</i> | 4 |
| D. PROPOSITION DE SELECTION..... | 4 |
| 1. <i>Préambule.....</i> | 4 |
| 2. <i>Proposition de sélection pour le Championnat du Monde 2025.....</i> | 4 |
| 3. <i>Règles administratives.....</i> | 4 |
| 4. <i>Prise en charge.....</i> | 4 |
| E. PROGRAMME D' ACTIONS..... | 5 |
| F. DIVERS..... | 5 |
| 1. <i>Diffusion du mode de sélection et des sélectionnés.....</i> | 5 |

A. PREAMBULE

Un travail en urgence s'est réalisé pour construire un mode de sélection valable que pour l'année 2025. Les sportifs souhaitent connaître au plus vite les dates, lieux et modalités des sélections. Nous validerons tout cela lors du GSOP

Pour les effectifs des sélectionnés, on ne les donnera qu'en avril lorsque :

- La nomination du/de la DTN,
- Une lisibilité plus claire sur nos finances,
- La prise de connaissance de la politique de l'ANS,
- La connaissance du niveau de performance des sportifs et des jeunes.
- Le niveau de performance des sportifs et des jeunes sera connu.

L'objectif des Équipes de France est de conquérir des titres en individuel et en double au championnat du monde ICF 2025 (Durban, Afrique du Sud).

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettent de sélectionner les sportifs français capables d'atteindre des objectifs de médailles d'or ou de podium avec l'Equipe de France d'Ocean-Racing lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale 2025. Les règles de sélection sont arrêtées par le Directeur Technique National après avis du référent technique de la Commission Nationale d'Activité Ocean-Racing / Va'a / Stand Up Paddle.

B. LES EPREUVES CONCERNEES

Les épreuves susceptibles d'être ouvertes à une sélection en Equipe de France Ocean-Racing 2025 sont :

| Intitulé selon règlement ICF 2020 | Intitulé selon règlement sportif FFCK 2020 |
|-----------------------------------|--|
| SS-1 ¹ Men | Surfski monoplace homme senior / vétérans |
| SS-1 Women | Surfski monoplace dame senior / vétérans |
| SS-1 Under 23 Men | Surfski monoplace homme moins de 23 ans |
| SS-1 Under 23 Women | Surfski monoplace dame moins de 23 ans |
| SS-1 Men Junior Men | Surfski monoplace homme cadet / junior |
| SS-1 Junior Women | Surfski monoplace dame cadet / junior |
| SS-2 Mixte Junior | Surfski bi-place mixte cadet/junior |
| SS-2 Mixte Under 23 | Surfski bi-place mixte moins de 23 ans |
| SS-2 Mixte | Surfski bi-place mixte |

¹SS1 – Surfski monoplace

C. MODALITES DE SELECTION

1. Compétition de référence

La sélection se fera à l'occasion d'une course individuelle spécifique les 30 et 31 août 2025 à Cherbourg. Une 2^{ème} course bi-place pourra être mise en place à l'initiative de l'organisateur mais elle ne comptera pas pour la sélection finale de l'équipe de France. Elle sera l'occasion d'une confrontation nationale des meilleurs équipages en préparation de l'échéance mondiale.

2. Règlement de la compétition de sélection

La compétition se déroule suivant le règlement sportif FFCK Ocean-Racing en vigueur et ses annexes 2024.

3. Classements de sélection 2025

Seront pris en compte :

- Classements monoplace individuel en U18, U23 et OPEN pour la sélection du collectif au championnat du Monde 2025 lors de la course individuelle.

D. PROPOSITION DE SELECTION

1. Préambule

Les sélections nominatives sont arrêtées par le Directeur Technique National après avis du manager « Ocean-Racing ».

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent règlement de sélection, dans un souci de performance de l'Équipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve ou pour compléter un équipage en bi-place mixte.

Dans le cas où un bateau ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection), un autre bateau pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

2. Proposition de sélection pour le Championnat du Monde 2025

Sur la base du classement de sélection 2025, 0 à 2 sportifs par épreuve ouverte au Championnat du Monde peuvent être proposés pour le programme d'action. Les résultats obtenus en individuel et en mixte sur les courses internationales de référence seront étudiés pour affiner cette proposition.

3. Règles administratives

La validation de la sélection arrêtée par le Directeur Technique National est conditionnée à la signature et au respect de la Convention Individuelle « Sportif sélectionné en Équipe de France Ocean Racing 2025 » et au paiement des factures dues à la FFCK.

4. Prise en charge

L'équipe de France sera prise en charge sur tout ou partie des actions du programme de l'équipe de France. Une participation financière pourra être demandée. Les sportifs et sportives seront prévenus au plus tard un mois avant l'action, avec la convocation.

Pour les sportifs hors équipe de France et entrant dans le quota fixé par l'ICF pour participer aux championnats du Monde 2025, il n'y aura aucune prise en charge. Une tenue protocolaire sera proposée à la vente et obligatoire lors des moments protocolaires (podiums, cérémonies).

E. PROGRAMME D' ACTIONS

- Championnat du Monde ICF à Durban (17 au 19 octobre 2025)
- Stage de préparation : première quinzaine de juillet (lieu à déterminer) ce stage sera ouvert à un effectif élargi de la sélection Equipe de France 2025 + talents détectés sur le circuit national et lors des classiques européennes.

F. DIVERS

1. Diffusion du mode de sélection et des sélectionnés

Le présent mode de sélection et la liste des sélectionnés seront diffusés sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie et sur la page FACEBOOK de la commission nationale océan racing dès la validation du DTN.